

Sonorités

Nous proposons, dans ce chapitre, un certain nombre de citations extraites de textes et qui nous donnent des indications sur ce qui caractériserait la sonorité (ou les sonorités), prêtée à la vielle à cette époque.

Une expression proverbiale est fréquemment utilisée, par exemple chez Furetiere : « On dit d'un homme lent, il est long comme une vielle »¹. A l'article *Vieller* on lira aussi : « *Vieller* signifie aussi aller lentement en une affaire, ne faire guère de besogne, s'amuser en travaillant. Les gens à journée ne font que vieller, s'ils n'ont quelqu'un qui les presse »². On dit « long comme une vielle » signale aussi le Dictionnaire de l'Académie ; « *Vieller* se dit pour dire user de longueurs inutiles dans une affaire, dans un ouvrage. *Vous n'avancez rien, vous ne faites que vieller, pourquoi tant vieller* »³. Ce caractère de lenteur prêté à la sonorité, est probablement favorisé par l'utilisation de bourdons et par un jeu ralenti du clavier, qu'il soit du à une imperfection de l'instrument ou à une insuffisance technique chez l'instrumentiste.

La lenteur fait de la vielle un instrument fade, ennuyeux, peu animé. Citons Bacilly : « j'ose dire que de ces gens à belles voix qui font toujours un estat de chanter à toutes les heures du jour, et pour ainsi dire en dormant, le chant est bien fade et peu animé, et ne faëit qu'ennuyer à la longue par la pluralité des Airs qui paroissent tous la mesme chose faute d'expression qui en fait toute la variété ; et lors qu'ils croient avoir charmé les assistans, et par une présomption ridicule ils se lèvent de leur siège en disant ces belles paroles, *voila ce qui s'appelle chanter*, on pourroit leur dire avec justice, *voila ce qui s'appelle vieller* »⁴. La vielle est ici présentée au chanteur comme un contre modèle : elle est incapable de varier ses sonorité ou de mettre de l'expression et cette fadeur ennuie.

Cependant ces mêmes caractéristiques sont portées par certains au crédit de la vielle. Ainsi s'interroge Sébastien de Brossard évoquant le « bourdonnement perpétuel et cependant harmonieux que font nos loures ou musettes ou le bourdon de nos vielles »⁵. De mon point de vue elles permettent en effet aux sonorités de l'instrument de mobiliser chez l'auditeur des affects alliant tristesse, douceur et une certaine nostalgie. Ainsi chez Trichet⁶ : « Elle sert [la vielle] seulement pour esmouvoir à pitié » ou encore « Je crois que le vielleur lui faisait tant de compassion... ». Ainsi le côté lancinant, « allongé » et peu apte aux variations dans la sonorité qui caractérise le chant de cette vielle misérable qui sonne au coin des rues excite la sensibilité de l'auditeur. A notre sens, Trichet met ici en évidence le ressort affectif de la

1FURETIERE, Antoine, *Dictionnaire universel*, Paris, 1690, art. « Vielle ».

2Ibid, art. « Vieller ».

3Dictionnaire de l'Académie françoise, 1694, art. « Vielle ».

4BACILLY, Bénigne de, *L'art de bien chanter*, Paris, 1679. *Fac simile* : Minkoff, 1974, p.5.

5BROSSARD, Sébatien de, *Dictionnaire de Musique*, Amsterdam, 1703, art. « Continuo », p.15.

6TRICHET, Pierre, *Traité des instruments de musique*, 1640, *Fac Simile* : Minkoff, 1978.

mendicité : produire chez l'auditeur une émotion particulière provoquant un mouvement empathique qui parfois se cache derrière un sentiment de dégoût. Le terme de *mélancolie*, dans une acception ancienne rend compte de ce « climat ». Dans le dictionnaire de Trévoux, on trouve en 1771 cette définition, à l'article « Mélancolie » : « Il y a une mélancolie douce qui n'est autre chose qu'une rêverie agréable, une délicieuse tristesse » ⁷. L'oxymore (délicieuse tristesse) sera plus tardivement repris par Victor Hugo pour définir la mélancolie qui devient, sous sa plume « le bonheur d'être triste »⁸. Beaudelaire exprimera cette complexité des sentiments qu'évoque la vielle dans un poème de jeunesse

*« Tout à l'heure je viens d'entendre
Dehors résonner doucement
D'un air monotone et si tendre
Qu'il bruit en moi vaguement,*

*Une de ces vieilles plaintives
Muse des pauvres Auvergnats,
Qui jadis aux heures oisives
Nous charmaient si souvent, hélas !*

*Et, son espérance détruite,
Le pauvre s'en fut tristement;
Et moi je pensai tout de suite
A mon ami que j'aime tant,*

*Qui me disait en promenade
Que pour lui c'était un plaisir
Qu'une semblable sérénade
Dans un morne et long loisir.*

*Nous aimions cette humble musique
Si douce à nos esprits lassés
Quand elle vient, mélancolique
Répondre à de tristes pensers »* ⁹ .:

On peut penser que, quelque soit l'époque, la « vielle de rue » n'est pas toujours un objet seulement bizarre qui produirait du bruit et non des sons, mais qu'il faut la considérer comme capable provoquer des affects intenses chez celui qui l'entend.

Mais revenons au XVII^{ème} siècle. Les jugements négatifs portés sur la vielle sont dominants. C'est un instrument rude au son criard » écrit Cotgrave¹⁰ Marin Mersenne souligne son imperfection si on la compare aux violes : « La main gauche ne peut faire les gentillesse

⁷Dictionnaire universel François et Latin, vulgairement appelé Dictionnaire de Trévoux », 1771, art. « Mélancolie ».

⁸HUGO, Victor, *Les travailleurs de la mer*, Paris, 1866.

⁹BAUDELAIRE, CHARLES, *Œuvres posthumes*, Paris, Société du Mercure de France, 1908.

¹⁰COTGRAVE, Randle, *A dictionarie of the French and English languages*, London, 1611, art. « Vielle ».

manche des Violes sur le clavier de la Vielle, elle est privée de plusieurs beautés dont elle serait capable, si l'on pouvait suppléer tous les tremblements et les coups ravissants de l'archet »¹¹. Selon Charles Sorel¹², qui invente un récit mettant en scène la personne d'un vieil homme misérable, la vielle « ronfle » (p.30), elle est « désaccordée » (p.31) encore que précédemment l'auteur l'avait qualifiée d'« agréable instrument » (p.28).

Terrasson, quand il parle de la sonorité de la vielle du XVII^e siècle, s'exprime ainsi : « Au commencement du XVIII^e siècle, la vielle était encore telle qu'elle avait été sur la fin du siècle précédent... Dans le clavier (qui était d'un tiers plus large que les claviers d'à présent) il y avait trois cordes dont deux étaient les chanterelles semblables à celle dont nous nous servons ; la troisième était beaucoup plus grosse, on la nommait Voix Humaine et (pourvu qu'on l'entendit de fort loin), elle imitait un peu la Voix Humaine d'un jeu d'orgue. Mais de près, elle n'était pas supportable. On jouait ordinairement de la Vielle sans faire usage de cette prétendue voix humaine : cependant quelques personnes s'en servaient [...]. Le son du clavier était toujours très mince et entièrement absorbé par le tapement de la trompette »¹³. On est loin « des sons moelleux » que le même Terrasson prête aux vieilles en forme de luth que construit Bâton, un peu plus tard, pendant le XVIII^e siècle.

Rappelons aussi, que de façon très radicale, l'âne et la vielle sont fréquemment associés, et à toutes les époques depuis le moyen-âge; ainsi, dans une chanson publiée en 1670 peut-on lire :

Après l'Âne se mit à braire,
Le Vieleur cessa,
Quand ce bruit commença ;
Et s'en alla de colère,
Il s'accordoit trop mal,
Avec cet Animal¹⁴,

Mais la vielle n'est pas seulement cet instrument lent et fade qui sert à la mendicité. Nous avons dit qu'elle est aussi un instrument à faire danser, et cela dès avant le XVII^e siècle. La sonorité de l'instrument est alors gaie et vive. On trouvera par exemple l'association spontanée vielle et liesse populaire chez Aman-Alexis Monteil : « La nouvelle de l'arrivée du pape avait rassemblé le peuple de France, rempli la ville de *joie et de vieillards* [souligné par nous] »¹⁵, Le son de la vielle est susceptible de « réjouir les gens du peuple », comme l'écrit

11MERSENNE Marin, *Harmonie universelle, contenant la théorie et la pratique de la musique*, 1636, Paris, CNRS, 1986, Livre Quatrième, p.214.

12SOREL, Charles, *Histoire comique de Francion*, 1623 ;, réimpression par Emile Roy, Paris, Hachette, 1926, quatrième livre, p. 26-40.

13 TERRASSON, Antoine. *Dissertation historique sur la vielle. Où l'on examine l'origine et les progrès de cet instrument*, Paris, 1741, p.94-95. La vielle dont il est ici question est montée avec deux ou trois chanterelles, dont l'une sonne à l'octave en dessous des deux autres.

14SICARD, Jean, *Airs à boire et sérieux, à trois parties*, « Le grand vieilleur Boniface jouant une chanson », V, 5^olivre, 1670.

15MONTEIL, Amans-Alexis, *Histoire des Français des divers Etats aux cinq derniers siècles XVI^e siècle Cinquième volume*, « Le Vieilleur d'Amiens », Paris, Janet et Cotelte, 1833, p.496.

Furetière dans son article « Vielle » »¹⁶, dans lequel on trouve aussi, comme nous l'avons précédemment remarqué les qualificatifs de « long » et de « lent » pour désigner l'instrument. Il y aurait donc bien, pour notre auteur, deux sonorités antagoniques de la vielle correspondant à deux fonctions sociales différentes.

Pour mieux comprendre ce dont il est question, on peut changer de siècle et se référer à l'article « Musique » de l'encyclopédie de Diderot et d'Alembert¹⁷. On y trouve une opposition entre les personnes « sensibles » qui aiment la sonorité que produisent les morceaux « fins, délicats, recherchés » et les personnes « qu'on dit avoir l'oreille dure » : « il faut à ces gens là des airs vifs, gais, animés qui remuent fortement des ressorts que la nature, l'usage et l'habitude n'ont pas faits assez subtils ». Il est intéressant, pour notre propos, de voir que l'auteur de l'article range la vielle dans la catégorie des instruments qu'aiment les personnes à « l'oreille dure », à qui il faut des sonorités dans l'aigu, éclatantes et bien marquées. Dès lors « un violon excellent leur plaira moins qu'une vielle qui marque très distinctement les cadences ». Ce détail est intéressant ; il, n'est pas question de sonorités indolentes qui se traînent dans la lenteur comme on l'évoque quand on parle de la vielle du misérable, il est question de cadences « marquées très distinctement ». On peut penser que ce registre sonore caractéristique d'une ambiance de fête est obtenu par l'utilisation du *coup de poignet* qui substitue à la fadeur d'une part, et à la délicatesse d'autre part, une sonorité relevée, sans ambigüité, qui s'impose à l'oreille et marque le rythme.

Nous considérons donc qu'il est fait mention, dans les textes du XVIIème siècle de deux types de vielle ou d'usage de la vielle entraînant deux types de sonorités.

-Il y a la « vielle » de rue dont la sonorité trainante et lancinante est à l'opposé des principes esthétiques de la musique « savante ». Majoritairement, on n'aime pas cette sonorité, elle est bonne pour les mendiants. Toutefois certains auteurs sentent bien que, sous son apparence sommaire, elle est susceptible d'émouvoir fortement, en provoquant chez l'auditeur des affects complexes de l'ordre de la mélancolie.

-Il y a la vielle pour la fête ou le bal, avec ses sonorités bruyantes et entraînantes Sa musicalité reste médiocre, si on la considère hors ce contexte et si on la compare à d'autres instruments de Dessus considérés comme plus délicats..

16 FURETIERE, Antoine, *Dictionnaire universel*, Paris, 1690, art. « Vielle ».

17DIDEROT, Denis, et d'ALEMBERT, Jean, *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Genève,1751/1772, Art. « Musique ».